

Rapport annuel 2003

Table des matières

Avant-propos du Président	2
Organes de la Fondation	3
Conseil de Fondation	3
Représentants de l'employeur	3
Représentants du personnel	3
Gérant/secrétaire	3
Expert	3
Organe de contrôle	3
Autorité de surveillance	3
Sommaire	4
Les résultats en bref	4
Activités	4
Mutations au sein du Conseil de fondation	4
Comptes annuels	5
Comptes d'exploitation	5
Capital-retraite accumulé par les assurés	5
Capital-retraite accumulé par l'employeur	5
Fonds de rentes	6
Comptes d'exploitation de prévoyance	7
Produits	7
Charges	7
Bilan	8
Actifs	8
Passifs	9
Annexe	10
Placements et base d'estimation	10
Bases d'estimation/Réserve de fluctuation	10
Structure des placements selon OPP2	11
Produits financiers dérivés en cours	12
Prêts de titre (Securities Lending)	12
Biens immobiliers	12
Commentaires sur les autres Actifs et Passifs	12
Créances envers l'employeur	12
Faits marquants après la clôture des comptes	12
Rapports	13
De l'organe de contrôle	13
De l'expert agréé	14
Rapport d'expertise sur la prévoyance professionnelle	14
Données statistiques	15
Effectif des assurés de la Fondation au 31 décembre	15
Assurés actifs	15
Structure d'âge des assurés actifs	16
Rentiers	17
Evolution du degré de couverture	17
Evolution du rendement total des placements	18
Retrait du capital pour acquisition de propriété	18
Evolution du rendement des actions et obligations en Suisse depuis 1926	19

Avant-propos du Président

Le présent rapport de gestion fournit un condensé des activités et résultats du deuxième exercice comptable de GaleniCare Fondation de prévoyance.

Au cours de l'année sous revue, le nombre des assurés actifs est passé de 364 à 551. Nous souhaitons la bienvenue dans notre Fondation de prévoyance aux collaborateurs du Groupe Wernle-Finsler et de Coop Vitality SA, aux côtés des collaborateurs des nouvelles pharmacies membres du Groupe GaleniCare! Notre Fondation compte également 4 nouveaux bénéficiaires de rentes. J'espère que la croissance de GaleniCare nous permettra d'accueillir ces prochaines années de nombreux nouveaux membres dans notre Fondation de prévoyance.

Le Conseil de fondation et la Direction de GaleniCare Fondation de prévoyance ont la lourde responsabilité d'assurer la gestion de la Fondation et de son capital de prévoyance de CHF 28 Mio, ainsi que la prise en charge de ses 555 membres. Je tiens ici, au nom du Conseil de fondation, à remercier bien cordialement M. Jürg Lehmann, qui a pris une retraite anticipée, et M. René Mischler pour la solide gestion professionnelle de notre Fondation. J'adresse également tous mes remerciements aux membres du Conseil de fondation, et en particulier aux représentantes du personnel, pour leur précieuse collaboration et pour avoir eu le courage d'aborder une matière aussi complexe! Le travail de la Direction de la fondation et du Conseil de fondation, et en particulier les comptes et les placements de la fortune font l'objet de nombreux examens de la part de notre expert en caisse de pension M. Jean-Marc Wanner, de l'organe de contrôle Ernst & Young et de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations à Berne. Nous sommes tous conscients de la lourde responsabilité que représente la gestion de votre capital de prévoyance et vous remercions de la confiance que vous nous accordez!

Alors que nous sommes trouvés en situation de découvert au terme de premier exercice comptable en raison de l'évolution négative des marchés financiers, nous avons en revanche pu profiter, l'année dernière, de la bonne progression des marchés boursiers. Le degré de couverture est passé de 97.9% à 101.3%. Cela signifie que notre Fondation est parfaitement en mesure de remplir toutes ses obligations envers ses assurés et ses bénéficiaires de rentes! J'espère que l'évolution positive des marchés financiers va se poursuivre cette année afin que nous puissions constituer des réserves et des provisions pour la couverture des risques de fluctuation de cours, nécessaires pour garantir la prospérité à long terme de la Fondation et indispensables à une politique de placement attrayante et rentable.

Je souhaite à notre Fondation, aux sociétés affiliées et à tous les assurés de GaleniCare Fondation de prévoyance une année 2004 favorable à tous les égards!

Berne, avril 2004



Felix Burkhard
Président du Conseil de fondation

Organes de la Fondation

Conseil de Fondation

Mandat jusqu'en

Représentants de l'employeur

_Felix Burkhard, Subingen (Président) *	2004
_Marianne Ellenberger, Berne *	2004
_Fritz Hirsbrunner, Lutry *	2004
_Philippe Weigerstorfer, Bottmingen *	2004

Représentants du personnel

_Antonella Farei Campagna, Pully	2004
_Sandra Medici-Tanner, Epalinges	2004
_Susanna Nussbaum-Zaugg, Belp	2004
_Annemarie Zulauf, Thoune	2004

* autorisé à signer

Gérant/secrétaire

_René Mischler, Hinterkappelen *	2004
----------------------------------	------

Expert

_Jean-Marc Wanner, Lombard Odier Darier Hentsch, Zurich	2004
---	------

Organe de contrôle

_Ernst & Young SA, Berne	2004
--------------------------	------

Autorité de surveillance

_Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations, Berne	
---	--

Sommaire

Les résultats en bref

_Excédent des recettes d'environ CHF 786'000.00 (Année précédente: excédent des dépenses de CHF 956'000.00).

_Augmentation du degré de couverture qui passe à 101,3% (97,9% l'année précédente).

_Rendement global: 5,68% (0,90% l'année précédente).

Activités

_Le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Il a notamment traité des questions suivantes:

_Acceptation du rapport de gestion et des comptes 2002.

_Acceptation du règlement de placements.

_Examen de la situation de la Fondation sur la base de deux bilans intermédiaires les 30 avril et 30 septembre 2003.

_Décision de verser un intérêt de 2,25% sur les capitaux de retraite à compter du 1^{er} janvier 2004 (3,25% l'année précédente).

Mutations au sein du Conseil de fondation

_Au cours de l'année sous revue, le Conseil de fondation a enregistré une modification de sa composition:

_Mme Sandra Medici-Tanner a été nommée Membre du Conseil de fondation en qualité de représentante du personnel en remplacement de Mme Lydia Reber, démissionnaire.

Comptes annuels

Comptes d'exploitation

Capital-retraite accumulé par les assurés

	2003	2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)
	CHF	CHF
<u>Produits</u>		
Achats d'années d'assurance	260'420.00	277'478.45
Prestations de libre passage	7'561'163.25	18'642'259.55
Cotisations des assurés	1'054'257.45	638'485.60
Contre-écriture sorties année précédente	6'845.50	0.00
Intérêts	758'724.75	580'759.40
	9'641'410.95	20'138'983.00
<u>Charges</u>		
Paiements de capital	27'355.80	0.00
Prestations de libre passage	2'226'412.20	558'568.80
Versements en espèces	66'509.70	0.00
Report au fonds des rentes	800'233.70	0.00
Versements anticipés pour prop. de logement	338'369.10	25'970.35
Versements en cas de divorce	0.00	67'583.00
	3'458'880.50	652'122.15
Augmentation du capital-retraite accumulé par les assurés	6'182'530.45	19'486'860.85

Capital-retraite accumulé par l'employeur

	2003	2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)
	CHF	CHF
<u>Produits</u>		
Cotisation de l'employeur	1'489'276.05	901'415.45
Achats payés par l'employeur	45'000.00	2'940.80
Contre-écriture sortie année précédente	1'723.50	0.00
Intérêts	26'095.00	60.10
	1'562'094.55	904'416.35
<u>Charges</u>		
Paiements de capital	10'982.85	0.00
Prestations de libre passage	222'658.50	49'276.80
Versements en espèces	2'711.95	0.00
Report au fonds des rentes	58'125.85	0.00
Versement anticipé pour prop. de logement	6'653.85	0.00
	301'133.00	49'276.80
Augmentation du capital-retraite accumulé par l'employeur	1'260'961.55	855'139.55

Fonds de rentes

	2003	2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)
	CHF	CHF
<u>Produits</u>		
Report du capital-retraite accumulé par les assurés	800'233.70	0.00
Report du capital-retraite accumulé par l'employeur	58'125.85	0.00
Intérêts	7'623.55	0.00
	865'983.10	0.00
<u>Charges</u>		
Rentes de retraite	15'870.00	0.00
	15'870.00	0.00
Augmentation des fonds de rentes	850'113.10	0.00

Comptes d'exploitation de prévoyance

Produits

	2003	2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)
	CHF	CHF
Financement de la couverture des risques invalidité et décès		
- Assurés	24'999.30	14'020.25
- Employeur	871'971.05	525'417.40
Excédent contrat Swiss Life	106'843.00	0.00
Intérêts actifs	431'632.22	349'990.65
Produits des titres (y compris intérêts courus)	344'134.37	140'265.23
Plus-value non réalisée sur titres et parts de fonds de placement	936'222.99	265'130.21
Produits des immeubles	39'087.30	7'187.95
Correction d'évaluation des immeubles	4'000.00	12'857.55
	2'758'890.23	1'314'869.24

Charges

	2003	2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)
	CHF	CHF
Prime réassurance	783'037.40	482'230.90
Contribution au fonds de garantie LPP	18'626.10	10'033.75
Intérêt technique		
- capital-retraite accumulé par les assurés	758'724.75	580'759.40
- capital-retraite accumulé par l'employeur	26'095.00	60.10
- fonds de rentes	7'623.55	0.00
Autres intérêts passifs	12'664.20	28'721.18
Pertes de cours non réalisés sur titres et parts de fonds de placement	148'887.02	524'898.94
Charges des immeubles	7'747.20	11'076.10
Correction d'évaluation des immeubles	29'750.00	0.00
Constitution d'une réserve de fluctuation	0.00	472'431.20
Frais d'administration	86'080.00	80'000.00
Frais généraux divers	93'191.20	80'544.70
	1'972'426.42	2'270'756.27
Excédent des recettes/dépenses	786'463.81	-955'887.03

Bilan

Actifs

	2003		2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)	
<u>Valeurs nominales</u>	CHF		CHF	
Liquidités et créances				
- Banques	10'047'267.00		10'077'785.45	
- Débiteurs	345'475.19		377'564.32	
- Actifs transitoires	271'475.45		152'133.49	
	10'664'217.64	36.13%	10'607'483.26	50.52%
Obligations				
- Obligations suisses	6'385'370.31		6'232'453.75	
- Obligations étrangères	1'009'214.88		931'906.86	
	7'394'585.19	25.05%	7'164'360.61	34.12%
Hypothèques				
- Hypothèques aux assurés	270'000.00		130'000.00	
	270'000.00	0.91%	130'000.00	0.62%
Total valeurs nominales	18'328'802.83	62.10%	17'901'843.87	85.26%
<u>Valeurs réelles</u>				
Immeubles				
- Part à propriété immobilière	878'000.00		499'000.00	
- Fondation de placements immobiliers	2'179'857.50		0.00	
	3'057'857.50	10.36%	499'000.00	2.38%
Actions				
- Actions suisses	3'838'966.00		1'009'924.00	
- Part d'actions de fondations de placement	4'289'941.90		1'586'000.10	
	8'128'907.90	27.54%	2'595'924.10	12.36%
Total valeurs réelles	11'186'765.40	37.90%	3'094'924.10	14.74%
Total actifs	29'515'568.23		20'996'767.97	

Passifs

	2003		2001/2002 (12.12.01- 31.12.02)	
	CHF		CHF	
<u>Capitaux étrangers</u>				
Banques	0.00		3'321.15	
Créanciers	498'283.45		1'041'474.65	
Passifs transitoires	0.00		32'343.90	
Total capitaux étrangers	498'283.45	1.69%	1'077'139.70	5.13%
Réserve de fluctuation de cours	472'431.20	1.60%	472'431.20	2.25%
<u>Capital de prévoyance</u>				
Capital-retraite accumulé par les assurés	25'669'391.30		19'486'860.85	
Capital-retraite accumulé par l'employeur	2'116'101.10		855'139.55	
Fonds de rentes	850'113.10		0.00	
Total capital de prévoyance	28'635'605.50	97.02%	20'342'000.40	96.88%
<u>Capital lié et capital de fondation</u>				
Capital libre de fondation	78'671.30		61'083.70	
Report du déficit	-169'423.22		-955'887.03	
Total capital lié et capital de fondation	-90'751.92	-0.31%	-894'803.33	-4.26%
Total passifs	29'515'568.23		20'996'767.97	

Annexe

Placements et base d'estimation

Bases d'estimation/Réserve de fluctuation

_Les estimations ont été effectuées sur les bases suivantes :

Catégorie d'investissement

- Devises
Selon liste des cours
- Obligations suisses et étrangères en CHF
A la valeur boursière
- Obligations étrangères (en monnaies étrangères)
A la valeur boursière en CHF
- Parts d'obligations de fondation de placements suisses et étrangers
A la valeur du capital
- Parts d'hypothèques de fondations de placement
A la valeur du capital
- Hypothèques et autres prêts
A la valeur nominale
- Immeubles
A la valeur de rendement
- Parts de propriétés immobilières
A la valeur de rendement
- Parts de fondations de placement immobilier
A la valeur du capital
- Parts de fonds de placement immobilier
A la valeur boursière
- Actions et bons de participation suisses
A la valeur boursière
- Actions étrangères
A la valeur boursière en CHF
- Parts d'actions de fondation de placement suisses et étrangères
A la valeur du capital
- Fonds des actions
A la valeur du capital

Valeur boursière: Prix de vente du titre le dernier jour de cotation à la bourse SWX

Valeur du capital: Valeur boursière diminuée des intérêts courus

Valeur de rendement: Produits de la location capitalisés avec des facteurs courants du marché

_Les taux utilisés pour la constitution de la réserve de fluctuation de cours ont été fixés de la manière suivante :

	Valeur de bilan en CHF	Reserve en %	Réserve en CHF
Parts d'oblig. de fond. de placement suisse	6'385'370.31	5	319'269.00
Parts d'oblig. de fonds. de placement étrang.	1'009'214.88	15	151'382.00
Actions suisses	3'838'966.00	25	959'742.00
Parts d'actions de fond. de placement étrang.	4'289'941.90	25	1'072'485.00
Immeubles	3'057'857.50	5	<u>152'893.00</u>
Total réserve de fluctuation requise			<u>2'655'771.00</u>

_En conformité avec l'article 48 de l'OPP2, il a fallu procéder à une correction de l'estimation des obligations (principe de la valeur nominale). Cette correction se monte à CHF 413'936.85. On a renoncé à réduire la réserve de fluctuation sur la base de ce montant. En conséquence, la provision se monte, comme l'année précédente, à CHF 472'431.20 (17,8% de la provision de fluctuation de cours de requise).

Structure des placements selon OPP2

	Politique de placement Benchmark	Ecart-tactique	OPP2	Etat au 31.12.2003 en MCHF	Etat au 31.12.2002 en %
Total placements en valeur nom.	60.0%	32.0 - 56.0%	100%	18'328	62.10
- Liquidités et créances	1.0%	0.0 - 15.0%	100%	10'664	36.13
- Obligations en CHF	52.5%	40.0 - 70.0%	100%	6'385	21.63
- Obligations en mon. étrangères	6.5%	5.0 - 8.0%	20%	1'009	3.42
- Hypothèques				270	0.91
Total placement en actions	25.0%	20.0 - 30.0%	50%	8'129	27.54
- Actions suisses	10.0%	7.5 - 12.5%	30%	3'839	13.01
- Actions étrangères	15.0%	12.5 - 17.5%	25%	4'290	14.53
Immeubles	15.0%	10.0 - 20.0%	50%	3'058	10.36
Total général	100.0%			29'515	100.00
Total monnaies étrangères	21.5%	17.5 - 25.5%	30%	5'299	17.95
Total valeurs réelles	40.0%	30.0 - 50.0%	70%	11'187	37.90

_Les placements en obligations CHF et monnaies étrangères se situent en dessous de la fourchette tactique, alors que les liquidités/créances et les actions suisses la dépassent. En considération des risques existants actuellement dans le domaine des obligations, on a été décidé de renoncer à y investir.

_Dans le domaine des actions suisses et étrangères, le Conseil de fondation a fait passer l'écart tactique à 20% à compter du 1.1.2004.

Produits financiers dérivés en cours

_Le 31 décembre 2003, il n'existait aucun engagement financier.

Prêts de titre (Securities Lending)

_Le 31 décembre 2003, aucun titre n'était remis en prêt.

Biens immobiliers

_Au cours de l'exercice sous revue, la Fondation a acquis une part de copropriété à Neumarkt Berthoud au prix de CHF 405'000.

Commentaires sur les autres Actifs et Passifs

Créances envers l'employeur

_Au terme de l'exercice comptable, il ne subsistait plus aucune créance envers les sociétés de l'employeur.

Faits marquants après la clôture des comptes

_Aucun fait d'importance n'est à signaler.

Berne, le 14 mai 2004

GaleniCare Fondation de prévoyance



Felix Burkhard
Président

René Mischler
Gérant

Rapports

De l'organe de contrôle

A l'adresse du Conseil de
GalenCare Fondation de prévoyance
Berne.

Berne, le 11 mars 2004

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, comptes d'exploitation, comptes d'exploitation de prévoyance et annexes), la gestion et les placements, ainsi que les comptes vieillesse de la Fondation de prévoyance de GalenCare pour l'exercice bouclé le 31 décembre 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes, de la gestion, des placements, et des comptes retraite incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les placements financiers, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Dans notre vérification de la gestion, nous portons une appréciation concernant l'observation des prescriptions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, la perception des cotisations et le versement des prestations. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion, les placements financiers, et les comptes retraite sont conformes à la loi, à l'acte de fondation, et au règlement.

Nous recommandons d'accepter les présents comptes annuels.

Ernst & Young SA

Vincent Studer
expert comptable dipl.
(responsable mandat)

Rita Schoch
expert comptable dipl.

De l'expert agréé

Zurich, le 19 avril 2004
JMW/csh

Conseil de fondation de
GaleniCare Fondation de prévoyance
Grubenstrasse 11
3322 Schönbühl

Rapport d'expertise sur la prévoyance professionnelle

Mesdames, Messieurs,

Après quelques années difficiles, l'année 2003 peut être qualifiée de réjouissante sur le plan de l'évolution des marchés financiers. Notre caisse de pension a pu profiter des bonnes performances financières et améliorer ainsi sa situation financière. En ma qualité d'expert en prévoyance professionnelle, je fais les constatations suivantes à propos de GaleniCare Fondation de prévoyance:

- a) Les dispositions réglementaires de nature actuarielle et relatives aux prestations et au financement de GaleniCare Fondation de prévoyance sont conformes aux prescriptions légales et notamment à l'article 53, alinéa 2, lettre b LPP.
- b) La structure technique de la caisse de pension est conforme au système de primauté à la cotisation avec une partie épargne et une partie couverture du risque.
- c) Etant donné que la couverture des risques de décès et d'invalidité est prise en charge globalement par une compagnie d'assurance vie, il n'y a pas lieu de prendre des mesures préventives supplémentaires dans ce sens.
- d) Grâce au rendement financier atteint en 2003, le degré de couverture de GaleniCare Fondation de prévoyance s'élevait à 101,3% le 31 décembre 2003. Cela signifie que la situation de la caisse de pension est équilibrée. Toutefois, le Conseil de fondation doit continuer d'observer attentivement l'évolution de la situation.
- e) Grâce à la situation favorable dans laquelle se trouve la caisse de pension, le Conseil de fondation a décidé de verser un intérêt de 3,25% sur le capital de prévoyance des assurés.

J'espère que ces indications vous auront été utiles et je reste naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Avec mes meilleures salutations

Jean-Marc Wanner
Expert fédéral dipl. en prévoyance prof.

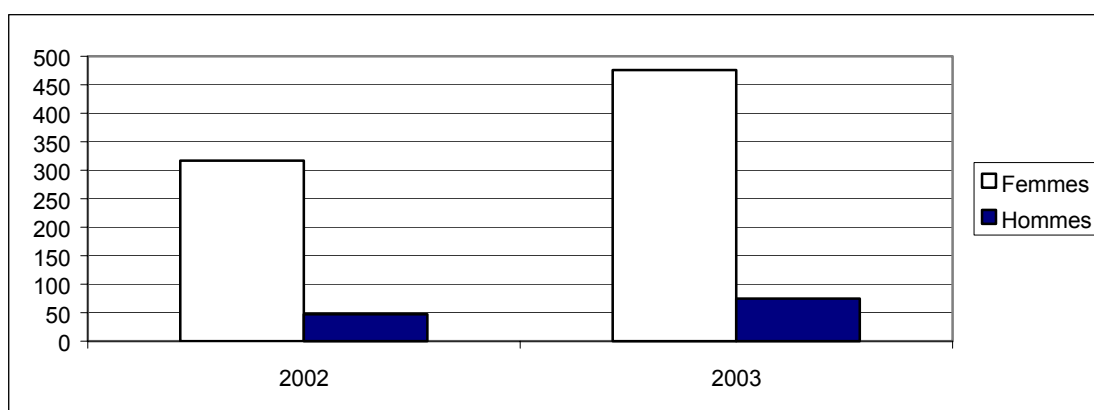
Données statistiques

Effectif des assurés de la Fondation au 31 décembre

Assurés actifs

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Aponova SA 1)	0	16
Coop Vitality	48	0
Finsler SA	30	0
GaleniCare SA	372	303
GaleniCare Management SA	48	38
Hospilog SA	1	0
Victoria SA	2	0
Wernle SA	38	0
Wernle-Finsler Cosmetic SA	4	0
Winconcept SA	8	7
	<u>551</u>	<u>364</u>

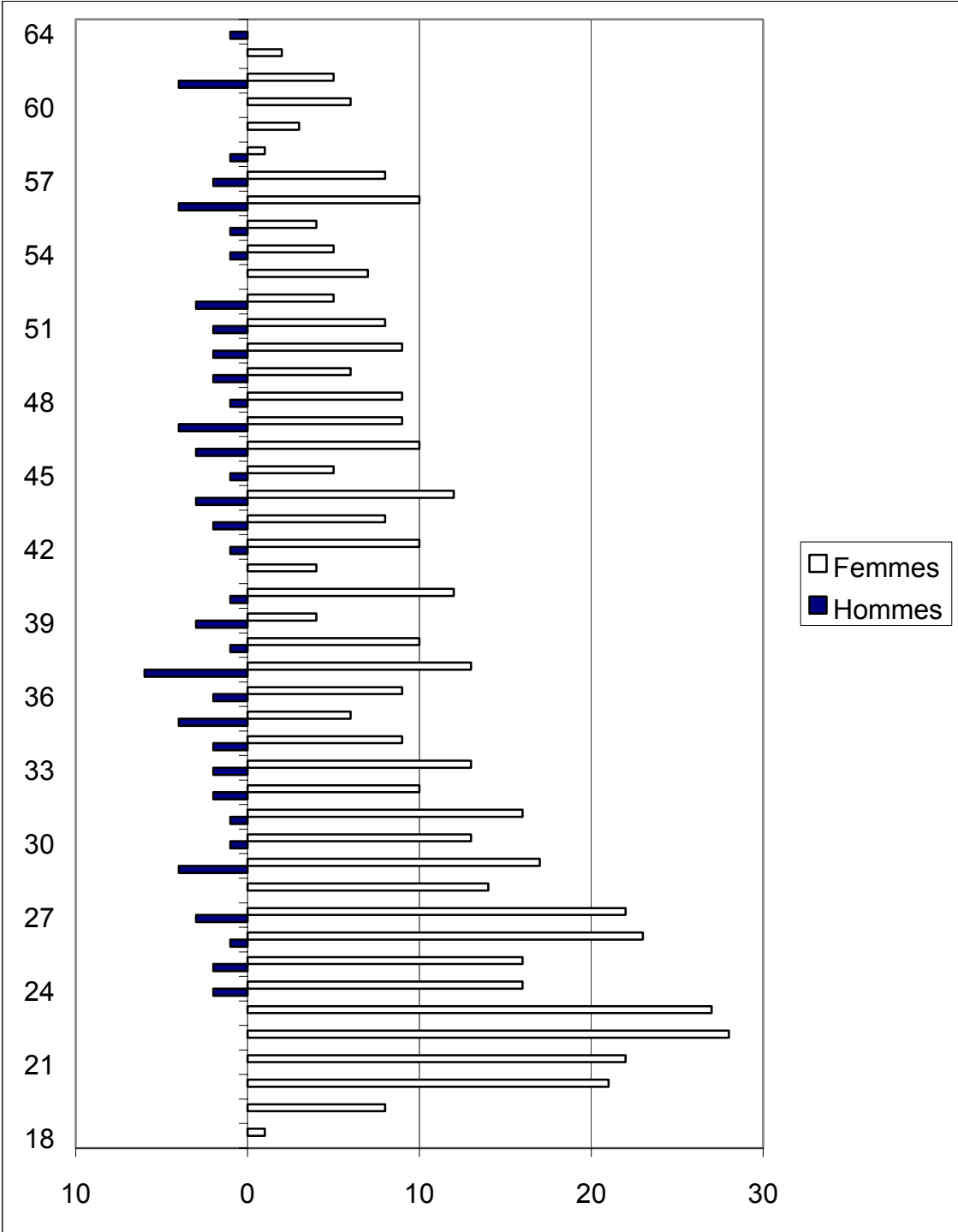
1) Les assurés d'Aponova SA ont été intégrés dans GaleniCare SA en 2003.



_Age moyen des assurés actifs (années/mois):

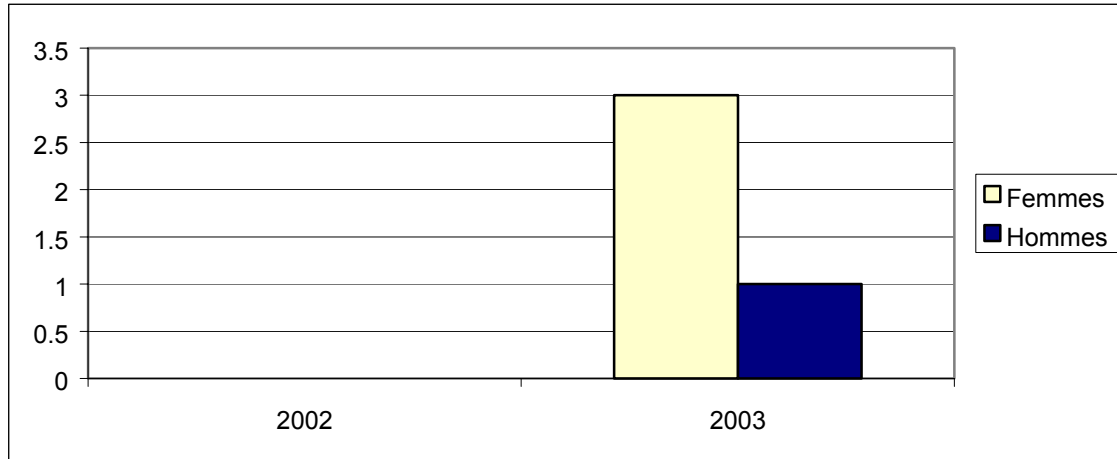
Femmes	34/11	35/02
Hommes	42/7	44/11
Total	36/00	36/05

Structure d'âge des assurés actifs



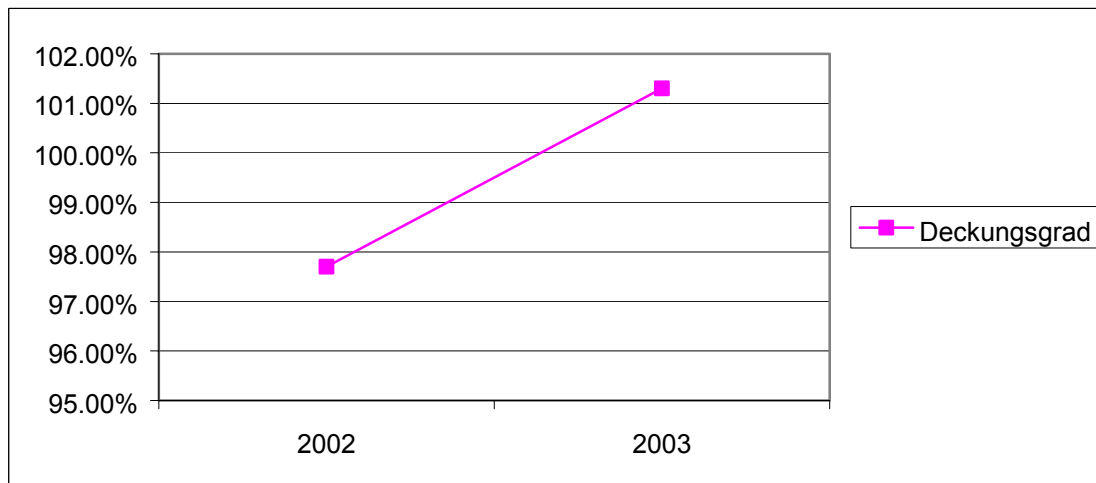
Rentiers

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Rentes de retraites	4	0



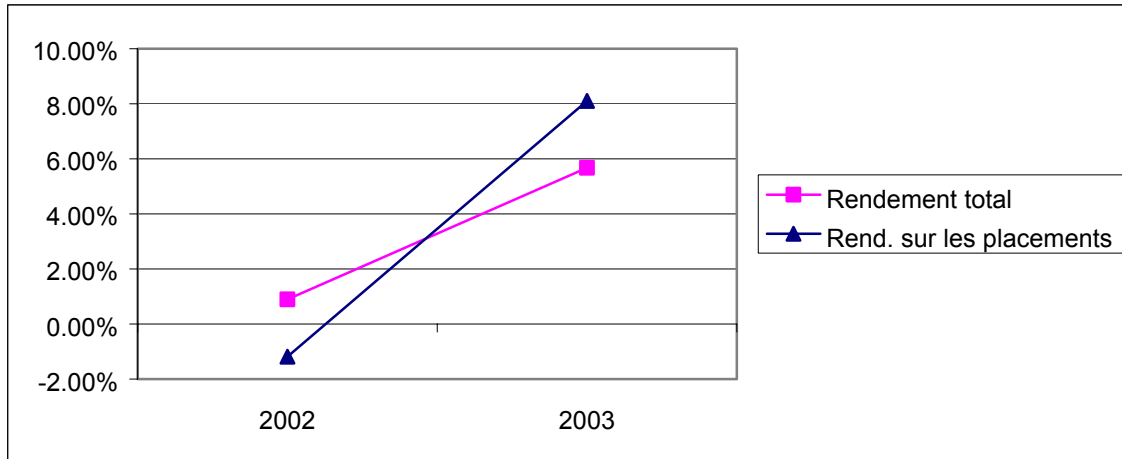
Evolution du degré de couverture

_Pour l'année sous revue, le degré de couverture s'est monté à 101,3% (97,9% l'année précédente).



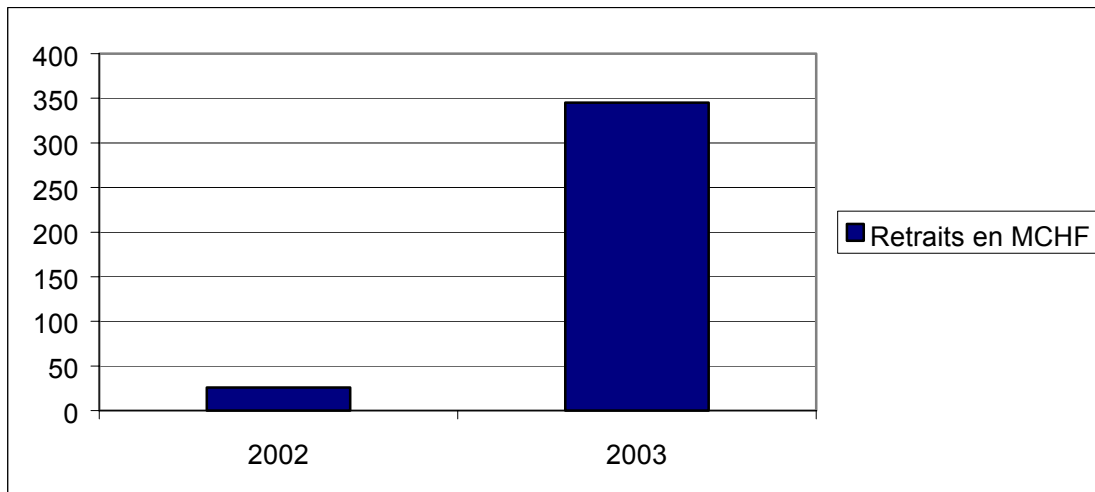
Evolution du rendement total des placements

Le rendement total des placements est de 5,68% (0,90% l'année précédente). Le rendement des titres est de 8,10% (-1,19% l'année précédente)



Retrait du capital pour acquisition de propriété

Pour l'année sous revue, 5 retraits de capital ont été effectués pour un total de CHF 345'000 (CHF 26'000 l'année précédente).



Evolution du rendement des actions et obligations en Suisse depuis 1926

